

SAFARI

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

DIRECTION NATIONALE DU
CONTRÔLE DES MARCHÉS
PUBLICS

PROJET SAFARI
SECRETARIAT COORDONNATEUR
COURRIER ARRIVEE

Date: 15/07/21
 Sous Numero: 595
 Affecté à / instructions: pour m'en parler
 Signé: [Signature]
 Date: 15/07/21

N° 1915 /MEF/DNCMP/DDCI

12 JUL 2021
Lomé, le

Secrétariat PRMP
Courrier Arrivée

Date: 14/07/21
 N°: 595
 Affecté à / instruction: CPMP / SAFARI pour toutes fins utiles
 [Signature]

Le Directeur National par intérim

A

Monsieur le Responsable des Marchés
Publics du Ministère de l'Agriculture, de
l'Elevage et du Développement Rural

LOME

V/Réf : Lettre n°716/MAEDR/Cab/PRMP/SAFARI du 06 juillet 2021

Objet : Rapport d'évaluation des propositions techniques relatives au recrutement d'un bureau d'études d'expertise technique internationale (ETI) en charge de fournir des appuis spécialisés au projet de « structuration amélioration de la formation agricole rurale et de l'insertion (SAFARI) » : correction du score du Groupement BETRA Sarl, I-SEPT & CEFRAP Sarl validé par lettre n°1722/MEF/DNCMP/DDCI du 16 juin 2021.

Monsieur le Responsable,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre ci-dessus référencée par laquelle vous sollicitez de la Direction nationale du contrôle des marchés publics (DNCMP), la correction du score du Groupement BETRA Sarl, I-SEPT & CEFRAP Sarl validé par lettre n°1722/MEF/DNCMP/DDCI du 16 juin 2021, à l'issue de l'examen du rapport d'évaluation cité en objet.

Après examen de la requête, la DNCMP note que le score total du groupement BETRA Sarl, I-SEPT & CEFRAP, devra effectivement être de **82,49/100 points** tel que validé par la sous-commission d'évaluation, au lieu de ~~81,49/100 points~~.

Sur cette base, la DNCMP donne, en **modification de sa lettre précitée**, son avis de non objection pour l'ouverture des propositions financières des consultants, ci-après, qui ont obtenu le score technique minimum de 70 points requis, ainsi qu'il suit :

| N° d'ordre | Désignation des Consultants | Note sur 100 points |
|------------------|--|---------------------|
| 1 ^{er} | Groupement BETRA Sarl, I-SEPT & CEFRAP Sarl | 82,49 |
| 2 ^{ème} | Groupement Bénin Consulting Group International (BeCG), Institut pour le développement et l'assistance conseil (IDAC), Conseil agricole environnement et entrepreneuriat (CAE-ENTREPRENEURIAT) et COGESFI Consulting (COGESFI) | 75,05 |
| 3 ^{ème} | SOFRECO | 72,30 |

Vous voudriez bien solliciter l'avis du bailleur, en l'occurrence l'Agence française de développement, avant la poursuite du processus.

Veillez agréer, *Monsieur le Responsable*, l'assurance de ma considération distinguée.



Rassidi SOUMAÏLA